





La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a lancé, ce lundi 22 août, la 5e édition de sa campagne d'information **Ensemble pour l'autonomie**.

Alors que 85% des Français souhaitent vieillir à leur domicile, cette campagne d'information répond à trois préoccupations des personnes âgées ou de leurs proches :

- Comment puis-je être aidé chez moi pour conserver mon autonomie ?
- Comment vivre dans un « chez soi » plus sécurisé ?
- En tant que proche aidant, comment puis-je bénéficier d'aide et de soutien ?

Ce programme comprend **18 vidéos** d'animation présentant les aides et les solutions possibles pour faire face à une situation de **perte d'autonomie** .

Il est diffusé sur les antennes de France Télévision du 22 août au 21 octobre 2022 :

- RDV sur France 5 à 20h45 du 22 août au 1er septembre (sauf week-end)
- RDV sur France 3 à 18h25 du 29 août au 21 octobre (sauf week-end)

Après leur diffusion à l'antenne, les épisodes seront disponibles dans <u>la vidéothèque du portail</u> ainsi que sur <u>la chaîne Dailymotion de la CNSA</u>.

Chaque épisode est traduit en langue des signes française et est sous-titré.

La campagne est également déclinée en **chroniques radio** *Tout savoir sur*, qui orientent les personnes âgées et leurs proches vers les bons interlocuteurs. Elles seront diffusées sur Europe 1, France bleu, France inter, RTL et des radios d'outre-mer.

Des articles et des dossiers seront également publiés dans la **presse quotidienne régionale**, sur différentes thématiques comme les aides à l'autonomie, l'accompagnement et l'aménagement du domicile pour continuer à vivre chez soi, l'entrée en établissement ou le soutien aux aidants.

La campagne est valorisée sur twitter avec un plan de tweets réguliers. N'hésitez pas à relayer #Ensemblepourlautonomie depuis vos comptes.

Pour en savoir plus, retrouvez <u>le communiqué et le dossier de presse sur la saison 5 de la campagne</u> "Ensemble pour l'autonomie".

Comptant sur votre appui pour relayer au maximum cette campagne et informer au mieux le grand public sur ces questions liées à l'autonomie, l'équipe de la Dipcom de la CNSA reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Richard Dallennes

Directeur adjoint de l'information des publics et de la communication (DIPCOM) de la CNSA

